



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 08 JANVIER 2016

Des chômeurs mieux accompagnés

TRAVAIL Pôle emploi repense le fonctionnement de ses agences pour améliorer les relations entre demandeurs d'emploi et conseillers

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Pôle emploi va mettre en place de nouvelles mesures dans les prochains jours pour essayer de simplifier l'accès à ses services et accélérer le retour à l'emploi. Ces dispositifs étaient prévus depuis longtemps et ils n'ont donc rien à voir avec le nouveau plan annoncé par François Hollande lors de la présentation de ses vœux, qui sera détaillé dans quelques jours.

La première de ces mesures doit entrer en vigueur lundi prochain. Elle a déjà été testée dans neuf régions l'année dernière. À partir de la semaine prochaine, les demandeurs d'emploi vont pouvoir contacter par mail leur conseiller référent quand ils le souhaitent. Pôle emploi s'engage à répondre aux questions posées dans les 72 heures au maximum.

Les horaires modifiés

Ils pourront aussi désormais rencontrer ce même conseiller référent sur rendez-vous, ce qui devrait permettre d'augmenter le temps consacré à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et de proposer plus d'ateliers en agence.

Pour faire face à cette nouvelle mission, Pôle emploi a modifié ses horai-

res. Les agences restent ouvertes au public 35 heures par semaine, mais avec deux plages différentes. De 8 h 30 à 12 h 30, les locaux seront accessibles sans rendez-vous du lundi au vendredi. Du lundi au mercredi, sur rendez-vous de 12 h 30 à 16 h 30, et de 12 h 30 à 15 h 30 le vendredi.

Reçus plus rapidement

L'autre nouveauté concerne ce que l'on appelle le parcours du demandeur d'emploi. La mesure sera mise en œuvre à partir du 8 février dans la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et, d'ici au mois de mars, elle devrait l'être sur l'ensemble du pays.

Pôle emploi assure que les changements qui vont intervenir le mois prochain visent à simplifier les démarches d'inscription et de demande d'allocations pour, au bout du compte, intensifier et personnaliser les relations entre le demandeur d'emploi et le conseiller.

Concrètement, le premier effectuera son inscription et sa demande d'allocation entièrement sur Internet. Il obtient un premier rendez-vous dans les deux à quatre semaines qui suivent pour faire un point sur sa situation. L'entretien suivant avec le conseiller référent doit avoir lieu au maximum dans les huit se-



Grâce à des partenariats, Pôle emploi va multiplier les points d'accès à Internet pour les chômeurs n'ayant pas de connexion.

ARCHIVES JEFF PACHOU/WFP

maines alors qu'aujourd'hui le délai moyen est de quatre mois.

Les questions administratives ayant été évacuées en amont, Pôle emploi insiste sur le fait que ce premier entretien pourra être entièrement consacré à la mise en place d'actions d'aide au retour à l'emploi. Tous les documents nécessaires pourront également être scannés ou

photographiés et envoyés par smartphone.

À chaque étape, l'internaute pourra être guidé et, en cas de besoin, une assistance téléphonique lui sera proposée. Les personnes qui ne disposent pas d'une connexion Internet pourront effectuer leurs démarches dans les agences de Pôle emploi, où elles pourront être aidées par les

Un service pour la grande région

Depuis le 1^{er} janvier dernier, l'organisation de Pôle emploi s'est adaptée à la réforme territoriale. Frédéric Toubeau, qui dirigeait Pôle emploi Aquitaine depuis l'été 2014, est devenu en début d'année le premier directeur du nouveau Pôle emploi Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Pour l'instant, le regroupement des trois régions n'a aucun impact sur les agences, les personnels ou les demandeurs d'emploi. La nouvelle structure régionale compte 99 agences de proximité et un peu plus de 4 000 collaborateurs. Elle a mis en place un observatoire qui regroupe les trois régions et sur lequel on peut, entre autres, trouver tous les chiffres mensuels (www.observatoire-emploi-alpc.fr). La région totalise 490 700 demandeurs d'emploi, catégories A, B et C confondues. Un chiffre qui a augmenté de 7,6 % en un an, contre 6,6 % en métropole.

agents ou par des personnes effectuant leur service civique (150 sur l'ensemble de la région). Elles pourront également se rendre dans différents points d'accès avec lesquels Pôle emploi noue des partenariats. Selon les cas, il pourra s'agir de maisons de service au public, de médiathèques ou de toute autre structure publique disposant d'accès Internet.

Hollande promet plus de moyens à la police

CÉRÉMONIE Le chef de l'État a rendu hier à Paris un hommage appuyé aux forces de sécurité

Un an, jour pour jour, après l'attentat contre « Charlie Hebdo », François Hollande a assuré hier les forces de sécurité de « la reconnaissance de la nation », leur promettant un nouvel arsenal de mesures pour la lutte antiterroriste.

Dans son discours, soulignant que l'état d'urgence en vigueur jusqu'au 26 février n'avait « pas vocation à durer », le chef de l'État a fait valoir qu'il s'agissait désormais d'en « sortir », mais « sans nous affaiblir ».

Il présentait pour la première fois ses vœux aux forces de sécurité dans la cour du 19 août 1944, ainsi baptisée pour commémorer le soulèvement de la préfecture de police contre l'occupant nazi. C'est là même qu'il s'était incliné, le 13 janvier 2015, devant les cercueils de Clarissa Jean-Philippe, Franck

Brinsolaro et Ahmed Merabet, les trois policiers tombés sous les balles d'Amedy Coulibaly et des frères Chérif et Saïd Kouachi. François Hollande avait auparavant déposé une gerbe devant le monument sur lequel figurent les trois noms des victimes.

Contrôle accru des fichés S

Face à un millier de policiers, gendarmes, militaires, sapeurs-pompiers, membres des unités d'élite du Raid, de la BRI et du GIGN, de la Protection civile, de la police municipale, le président de la République a confirmé un prochain projet de loi pour renforcer la procédure pénale en matière de terrorisme et de crime organisé.

Ce texte, qui doit être présenté en février au Conseil des ministres, « répond au défi que nous rencon-

trons », a-t-il assuré, évoquant l'assignation à résidence, pour une durée limitée, des jeunes radicalisés de retour de Syrie ou d'Irak ou le contrôle accru des individus fichés, « notamment lorsqu'ils s'apprentent à franchir nos frontières ».

François Hollande a mentionné aussi « la fouille des bagages et des véhicules à proximité des sites les plus sensibles, en cas de menace terroriste sur une courte durée », ainsi qu'une mesure réclamée de longue date par les forces de l'ordre, l'évolution des « conditions d'emploi » de leurs armes qui, a-t-il dit, doivent être « précisées ».

Le chef de l'État a appelé à une « parfaite concertation » entre police, gendarmerie, renseignement et militaires, avec la « mise en commun » des informations

sur la menace terroriste, dont l'insuffisance est souvent pointée.

Limitées dans le temps

Mais, pour répondre aux inquiétudes exprimées par de nombreux juristes et défenseurs des droits de l'homme, le président de la République a souligné que « toutes ces mesures seront placées sous le contrôle du juge » et « strictement limitées dans le temps et à la lutte contre le terrorisme ».

À l'issue de la cérémonie, le président s'est attardé à la préfecture de police de Paris pour décorer à huis clos six policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers qui se sont distingués lors des attentats de janvier et novembre. Ces deux vagues d'attaques djihadistes ont fait 17 morts, du 7 au 9 janvier, puis 130 et des centaines de blessés, le 13 novembre.



François Hollande saluant les forces de sécurité. PHOTOFEST

« Le projet de salle a été mûrement réfléchi »

CHERVES-RICHEMONT La nouvelle salle des fêtes doit être achevée en mars. Un investissement qui répond aux besoins de la commune, affirme le maire Alain Riffaud

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Centenaire, la salle des fêtes de Cherves-Richemont, située en face de la mairie et à côté des écoles, a fait son temps et ne correspond plus à l'évolution ni aux besoins de la commune. « Elle a une capacité d'accueil de 180 personnes, alors que la commune compte aujourd'hui 2 500 habitants. C'est un peu court », confirme le maire Alain Riffaud.

Un peu juste pour y organiser une fête des écoles puisque « entre la maternelle et l'élémentaire, nous avons 200 gamins. Si on y ajoute les parents, on est loin du compte. Le dernier arbre de Noël de l'école a dû être scindé en deux parties, j'avais honte. » Un peu juste aussi pour les repas du troisième âge : « La commune compte 400 personnes âgées de plus de 75 ans. » Le constat est le même, admet le maire, « sur certaines manifestations. Nous avons été limites avec les règles ».

Près de trois millions d'euros

Mais tout cela ne sera bientôt qu'un souvenir puisque la nouvelle salle des fêtes – « Je préfère le terme d'espace culturel », glisse Alain Riffaud – sera bientôt opérationnelle. « En principe, au mois de mars », complète Jean-Louis Étourneau, le premier adjoint qui a suivi au plus près la construction du bâtiment.

Un bâtiment situé du côté de Trepsec, à côté de l'Ampélopole du Conservatoire du vignoble charentais, qui comprendra, passé le grand hall d'entrée, une salle capable de recevoir 600 personnes en mode spectacle et 400 en mode repas ; plus un autre espace qui pourra se modular, grâce à une cloison mobile, selon les besoins, soit en une salle, soit en deux de 50 places. À cela viendront s'ajouter bien évidemment des places de parking (300) : l'ensemble s'étendant sur 1 200 m² pour un coût qui devrait approcher les 3 millions d'euros.

Un financement essentiellement pris en charge par la commune. « Nous aurons peut-être autour de 250 000 euros de subventions », précise Alain Riffaud. Pour mener à bien ce projet, la municipalité a eu recours à l'emprunt. Une opération rendue possible, si l'on en croit le maire, par l'excellent état de santé financier de la commune : « Nous n'avons aucun endettement, des taux d'imposition bas et ceux-ci ne vont pas augmenter parce que nous avons fait cet emprunt », assure Alain Riffaud.

Lequel ne comprend pas le début de polémique qui a entouré la construction de cet espace culturel, considéré par certains comme superflu alors que celui de



Alain Riffaud et Jean-Louis Étourneau dans ce qui sera la salle de spectacle. PHOTOS D.F.

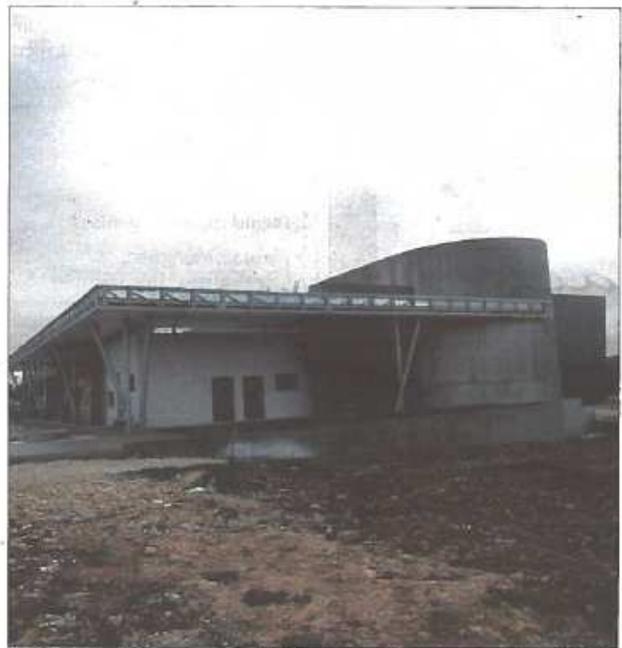
« Châteaubernard s'est clairement positionné comme salle de spectacle, ce n'est pas notre cas »

Châteaubernard a tout juste un an. « C'est un projet que nous avons depuis une dizaine d'années et nous avons acheté le terrain pour cela il y a six ou sept ans. Châteaubernard est certes allé plus vite que nous. Mais si à l'époque nous avions eu les moyens de faire ce projet, il n'y aurait pas eu de polémique », répond Alain Riffaud.

Équilibre territorial

Et le maire de rejeter d'un revers de main énergique les questions de concurrence avec Châteaubernard et de salle de spectacle de trop sur le territoire cognacais. « Châteaubernard s'est clairement positionné comme salle de spectacle, ce n'est pas notre cas. Il y aura effectivement quelques spectacles, mais peut-être cinq ou six par an », lance-t-il. Alain Riffaud le martèle, l'idée est simplement d'offrir aux habitants de Cherves-Richemont un équipement en lien avec l'évolution de leur commune, en développement constant.

« Cette année, nous avons ouvert une quatrième classe à l'école, ce n'est pas si courant. Et ce n'est pas fini puisqu'un projet privé de lotissement avec 35 lots va être lancé cette année et d'autres vont suivre », assure-t-il. Mieux, Alain Riffaud con-



Le bâtiment est en cours d'achèvement. Les travaux devraient être achevés en mars

sidère l'équipement comme un bon outil d'équilibre territorial. Le Castel pour Châteaubernard et les communes du sud du territoire ; au nord, l'espace culturel de Cherves-Richemont qui, au-delà de sa commune d'implantation, peut intéresser les habitants et associations des communes alentours. « Comme Saint-Sulpice qui n'a pas de salle ou bien Mesnac, Bréville ou Boutiers, qui n'a pas non plus de grande salle », dit-il.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

BIENTÔT UN ROND-POINT ? Pour sécuriser l'accès à l'espace culturel que longe la RD 731, jugée comme très passagère, un rond point devrait être créé au niveau du carrefour avec la route qui remonte vers le village de Cherves. « Nous sommes en train de faire les démarches pour lancer les études, en liaison avec le Département », indique Alain Riffaud.

Ils se transforment en œuvres d'art

STREET ART Une seconde vie pour les postes d'ERDF redevenus agréables aux yeux des riverains



Le transformateur habillé par Matthieu Perrono fera partie du circuit proposé le 17 janvier. PHOTOM E

Les postes électriques ont souvent été la cible de nombreuses dégradations et autres tags. Mais aujourd'hui, ces transformateurs électriques sont beaucoup plus esthétiques grâce au projet d'habillage, par des graffis ou des fresques de ces transformateurs ERDF.

Ces nombreux graffis « interpellent les gens », précise Fabienne Bruneau, chargée de communication numérique à Charente touristes. Grâce à cette opération originale, ces vieux postes retrouvent une seconde vie. Cette action est une démarche d'abord lancée par Angoulême, la ville du festival de la BD. Lequel sert d'inspiration à un bon nombre de peintres et de graffeurs pour redonner des couleurs à la ville par le street art. L'idée a été lancée sur les murs puis, elle s'est élargie à tout le département sur les postes de transformation électrique.

Une visite organisée

En Charente, on trouve entre 130 et 140 postes embellis par des graffis. Vincent Bretagnolle, du service Ville d'art et d'histoire de Cognac, parle d'un « patrimoine de demain ». Cognac compte actuellement six postes rénovés et ce projet va s'étendre au Grand Cognac. Ces graffis cognaçais ont un lien avec l'histoire du cognac : liés aux vignes, à la distillerie ou encore à l'embouteillage. Mais d'autres thèmes peuvent être abordés. Cette démarche se trouve être

une collaboration entre Charente Tourisme, Via Patrimoine, ERDF et la ville de Cognac, ainsi que l'Aserc (le centre social et culturel de Cognac) et Dog association. Charente tourisme vient apporter son aide à la cartographie de ces postes et propose de les géolocaliser via Internet dans un premier temps et ensuite par les coordonnées GPS.

Cette initiative permet également d'offrir à des jeunes en difficultés, encadrés par Mathieu Perrono, une expérience professionnelle. « Ces jeunes sont doués, ceux sont des artistes », apprécie Fabienne Bruneau. Une nouvelle éducation du regard s'impose, ainsi, aujourd'hui grâce au Street Art.

Sur Cognac, une visite « Clin d'œil » sera d'ailleurs proposée le 17 janvier afin de montrer ces représentations artistiques à ceux qui ne sont pas habitués à cet art et aux curieux. Elle se déroulera en bus - un quart des places est déjà réservé - pendant environ deux heures et débutera par le poste de transformation électrique sur la place du Champ-de-foire (1).

Margaud Etevenard

(1) Tarifs 3 et 2 €. Gratuité pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, plus de 65 ans... Réservations au 05 16 45 00 17.

À Angoulême, un circuit guidé sera proposé au mois de mars par Via Patrimoine. Tél. 05 45 68 45 16 ou 06 37 83 29 72.

CHÂTEAUBERNARD

Quelques airs de plus



Mardi 5 janvier, la cinquantaine de choristes de l'Âge d'or du canton de Matha était tous là, à la résidence de retraite Les Jardins de Louise. Seul manquait l'accordéoniste. Perdu, il a retrouvé son chemin. Pour se faire pardonner ce retard, les chanteurs ont offert quelques airs supplémentaires. S. BALIAN

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Jeannette BÉTATO, son épouse :
Patrick, Annie, Bruno et Thierry,
ses enfants :
Sébastien, Marie, Benjamin,
ses petits-enfants :
Esteban et Lola,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. André BÉTATO,
dit Dédé,

survenu dans sa 84^e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le lundi 11 janvier 2016, à 14 heures, en la chapelle des Templiers du bourg de Châteaubernard, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale.

M. Bétato repose à la maison funéraire du Plassin, entrée 1, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites samedi de 15 heures à 18 heures.

PF Hervolt - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Bazac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Charente Beaucoup de pluie et des rafales à 85 km/h

Des arbres tombés en travers de la chaussée, des caves de particuliers inondées, des fils téléphoniques tombés au sol..., entre minuit et la fin de journée d'hier, les pompiers charentais ont effectué 23 interventions pour réparer les dégâts causés par la pluie et le vent. Angoulême, Cognac, Ruffec, Chasseneuil,

Mansle, La Rochefoucauld, Brigueuil, Châteauneuf, Roumazières, Villefagnan: aucun secteur du département n'a été épargné. Personne n'a été blessé. Un arbre tombé sur un fil électrique a également causé une coupure de courant de quelques heures hier matin dans les secteurs de Montembœuf et Cherves-Chatelars.

Bonneau: des vœux d'espoir aux «ambassadeurs» de la Charente



Deux clips dynamiques pour mettre en valeur les atouts de la Charente, de Magelis au cognac. Une harangue: «Soyez fiers, partout en France et au-delà, d'être les plus fervents ambassadeurs de notre Charente.» Hier soir dans les magnifiques locaux de l'École nationale du jeu et des médias interactifs numériques (Enjmin) au Nil à Angoulême, François Bonneau, le président du

Département (Au centre, photo Majid Bouz-
zit), a présenté ses vœux, entouré de conseillers départementaux de droite et de gauche, à environ 250 élus, représentants des corps constitués et acteurs associatifs et économiques de la Charente. Il a souhaité «de l'espoir», «de la détermination», «de l'innovation», sans oublier, une fois de plus, de rappeler les contraintes budgétaires de sa collectivité. Moins de dotations et

de rentrées fiscales, plus de RSA, autant de charges contraintes. Le refrain est archiconnu. Malgré cette grisaille, il a assuré de «faire mieux avec moins», promettant de ne pas baisser les aides aux communes et aux communautés de communes, de continuer à soutenir l'économie, d'accélérer sur le très haut débit en n'oubliant «aucune commune». Ce dernier vœux ne sera pas pour cette année.

■ Grâce à la loi Macron, les commerces pourront ouvrir plus de dimanches dans l'année ■ Des communes charentaises s'en saisissent ■ Certains internautes râlent.

L'ouverture le dimanche ne fait pas l'unanimité

Vous pouvez désormais ajouter le shopping à la liste de vos activités dominicales. Angoulême, Soyaux, La Couronne et Champniers se sont saisis de la nouvelle disposition de la loi Macron. À Angoulême, Champniers et La Couronne, les magasins pourront donc ouvrir douze dimanches par an contre cinq auparavant. Ce sera onze à Soyaux et huit à Cognac (voir CL d'hier).

CONTRE

Cette mesure ne fait pas que des heureux. Dans un sondage mis en ligne sur CL, 59,9% des 650 votants sont fermement opposés à l'ouverture des commerces le dimanche. Pour une question de pouvoir d'achat d'abord, qui ne va pas se démultiplier avec la loi Macron.

«Ce que j'achète le samedi, je ne l'achète pas le dimanche. À croire que les gens n'ont pas le temps de dépenser leur fric dans la semaine», dit **Mirador Edmond Furax**: «Les ouvertures du dimanche ne font que glisser les achats. Sur les 365 jours de l'année, ça ne fera en aucun cas grimper le chiffre d'affaires. Reste le service rendu aux clients, pour ceux très pris la semaine.»

Deuxième argument: on ne passe pas ses dimanches dans les magasins. **Ion**: «La vie de famille et culturelle sacrifiée sur l'autel du consumérisme à tout va. N'y a-t-il rien d'autre à faire ce jour-là que de se promener

Approuvez-vous l'augmentation des ouvertures des commerces le dimanche ?



entre les rayons de godasses et de pots de peinture?»

Pour **An Ny**, le programme du dimanche n'est certainement pas aux caisses. «A priori, moi le dimanche, c'est petit-déj au lit et repos repos...»

Amélie Mangion: «Ceux qui pensent que c'est cool ne doivent pas avoir de vie de famille et n'ont jamais dû travailler les week-ends!»

Céline Girard pense qu'il y a d'autres priorités. «Ils ne sont même pas fichus d'ouvrir le lundi, les commerçants du centre [d'Angoulême, NDLR], mais ils vont ouvrir le dimanche!»

Enfin, **Emmanuelle Krysiak** s'inquiète de la concurrence que les grandes surfaces pourraient faire aux petits commerçants. «Bravo,

car à faire ça, vous allez faire crever l'artisanat. Oui, vous savez, l'artisan qui vous sert de bouchetrou lorsque Auchan ou Leclerc ou autres est fermé le dimanche. L'artisan, celui qui bosse tous les dimanches et toute l'année.»

POUR

Sébastien Poitrimole dit cent fois oui à cette mesure: «Oui, ce serait vraiment le top! Fini les dimanches au calme complet. Place au shopping pour les gens qui bossent six jours sur sept. Et ça créera peut-être des emplois, chose très rare dans notre région.»

Logiqua aussi: «Personnellement, ça ne me dérange pas. La messe, je n'y vais pas, le cinéma non plus.

Les repas de famille avec des enfants qui bossent le dimanche, il y en a peu, pas même pendant les fêtes. Si ça peut permettre à des étudiants d'avoir un job pour compléter leurs revenus, ça n'est que bénéfique pour eux.»

MàthYy Simao travaille dans la restauration, le dimanche donc, alors forcément, il est plus clément. «Dix dimanches dans l'année c'est quoi? En tout cas certainement pas de quoi ruiner une vie de famille. En tant que salarié de la restauration, j'aime voir ces clients du dimanche pour qui c'est une sortie traditionnelle en famille. Parfois je ne travaille pas le dimanche. Mais je n'ai pas la chance de pouvoir faire les magasins ce jour-là, alors que toute l'année j'accueille avec le sourire mes clients du dimanche!»

»

Dix dimanches par an, c'est quoi? Pas de quoi ruiner une vie de famille.

Pour **Junior69**, permettre n'est pas obliger. «C'est une très bonne idée. Laissons les gens et commerçants faire comme ils veulent. On n'est plus au temps de nos grands-parents. Il faut évoluer, il faut faire bouger la France. C'est typiquement français ça. Il ne faut rien changer.»

■ Ahmed Bouhoudi,



Le président de l'association de la communauté musulmane de Cognac (ACMC) (Photo archives CL), ouvre les portes au public de la mosquée de la ville (1), ce dimanche de 10 heures à 17 heures. Une manière de montrer que la porte de la mosquée de la paix est «ouverte à tout le monde» à l'occasion du mouvement national proposé par le Conseil français du culte musulman, un an après les attentats de «Charlie Hebdo» et de l'Hyper Cacher. Chacun pourra poser les questions qu'il désire sur la religion et un thé de la fraternité sera également proposé à chaque visiteur.

(1) 13, rue de la Société-Vinicole.

- Boudées, pas assez vivantes, les halles de Cognac ont du mal à trouver leur clientèle
- Un café est espéré pour dynamiser le lieu ■ Alors que les volontés s'épuisent.

Les halles continuent à chercher leur voie

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Il manque quelque chose aux halles de Cognac. De la chaleur, de la ferveur, un zeste de bonne humeur, un endroit où tailler une bavette... bref, de la vie. Ce constat n'est pas nouveau. Il date de plusieurs années et initiative après initiative, rien n'y fait. «Je suis consciente qu'il faudrait un endroit où prendre un café, manger un morceau. On voudrait le faire mais c'est difficile», reconnaît sans détour Danièle Labracherie, la présidente de l'association des halles de Cognac depuis décembre 2012.

”

On essaye de les accompagner pour redynamiser le marché mais c'est un peu compliqué. Il faudrait que les gens aient envie de venir.

Les cafetiers du secteur y seraient opposés. «Pourtant, ce ne sont pas les mêmes personnes qui consommeraient au marché que chez eux», pense la commerçante qui tient un étal de fruits et légumes sous les halles depuis 1997. Et qui prend aussi en exemple le renouveau des halles d'Angoulême depuis quelques années (lire ci-dessous). «Fatiguée», Danièle Labracherie accepterait volontiers de passer la main: «Personne n'a envie de prendre la relève.» La présidente et les membres du bureau ont imaginé plusieurs animations dans le courant de l'année: «On a



Présidente de l'association des halles depuis trois ans, Danièle Labracherie se verrait bien passer la main.

Photo F. B.

fait une galette des Rois, des tombolas, des jeux pour les enfants...»

«Des tensions»

Pour certains commerçants, le mal est plus profond et il ne s'agit pas seulement de faire gagner des paniers garnis, changer les têtes ou ouvrir un café. «Il y a des tensions entre certains et ça depuis des années. Alors c'est un peu chacun dans son coin», souffle une commerçante qui accepte de dire ce qu'elle a sur le cœur à condition... de rester anonyme.

Le plus ancien commerçant des halles, c'est «Monsieur» Vignaud. 73 ans et 50 années depuis quelques jours qu'il taille des rumstecks. «Je crois que quand on tient un commerce il faut qu'il soit avenant, que l'on donne envie au client de venir», glisse-t-il dans son large stand cossu et élégant.

Depuis deux ans, des petits nouveaux sont arrivés: un excellent producteur de fromages de chèvre; une crêperie; des plats à emporter; un nouveau maraîcher bio; un stand de pâtisserie anglaise qui fait le plein chaque week-end... De nombreux commer-

çants ont aussi plié leur tréteau. «On essaye de les accompagner pour redynamiser le marché, mais c'est un peu compliqué. Il faudrait que les gens aient envie de venir, qu'ils y trouvent des produits qu'on ne trouve pas ailleurs, à des prix intéressants», estime Michel Gourinchas, le maire de Cognac.

Un revendeur de fruits et légumes bio est annoncé pour les prochaines semaines. Pas de quoi tout changer sous les halles de Cognac. La prochaine AG des commerçants doit avoir lieu en février ou mars. La date n'est pas encore fixée.



La crêperie de Marie-Hélène Rousteau est la dernière arrivée aux halles de Cognac, au mois d'octobre.

Photo archive G. B.

Le bon exemple d'Angoulême

C'est une résurrection qui ne s'est pas faite en quelques jours. Moribondes à la fin des années 2000, les halles d'Angoulême sont aujourd'hui quasiment pleines. La réussite d'abord d'une association dynamique qui a fini par fédérer la quasi-totalité des commerçants. Surtout, l'arrivée en novembre 2012 d'un bistrot gastronomique proposé par les éleveurs de foie gras Marie-Laure et Bruno Bachelier a changé la donne. Un espace de restauration italienne a également suivi. «Ces ouvertures ont donné un nouveau dynamisme au marché, le transformant en lieu de vie et de rencontres», explique le président de l'association et négociant en vin Jacques Soulat, qui avait lui-même investi une double case en octobre 2014. La municipalité

a elle budgété 140.000 euros de travaux en mars dernier pour en finir avec le problème récurrent des infiltrations d'eau. Les halles ne sont plus aujourd'hui un simple marché couvert dans l'un des plus beaux bâtiments de la ville. Elles accueillent aussi régulièrement des événements culturels comme certaines expositions des archives municipales d'Angoulême, ou les soirées VIP de la totalité des festivals de la ville (BD, festival du film francophone, Gastronomades, circuit des Remparts). Il arrive aussi que certaines parties du lieu soit privatisée pour des entreprises. De quoi donner des idées aux halles de Cognac. Mais le chemin risque d'être encore long.

M.-A. B.

Gimeux

Les riverains d'Antargaz refusent l'offre de l'EPF et jouent leur dernière carte

Ils ont dit non à la dernière offre que leur a présentée l'établissement public foncier (EPF). Les six riverains de «La Noue», hameau à cheval sur les communes de Gimeux et Merpins, contre lesquels une procédure d'expropriation a été engagée à cause de la proximité de leurs habitations avec le dépôt Antargaz, ont décidé de jouer une ultime partie de bras de fer avec l'État. L'estimation initiale de leurs biens avait pourtant été conservée à la demande du sous-préfet Olivier Maurel. Réalisée en 2010 par les Domaines, elle était supérieure à celle qui leur avait été proposée ensuite, entre 2012 et 2015. Cette offre semblait alors siffler la fin de cette affaire en cours depuis 2009. «Sauf qu'on n'en est pas satisfait et comme on n'a plus rien à perdre, on a choisi d'aller au bout du bout», souligne Xavier Magnant. Comme ses voisins, il a décidé depuis de confier sa défense au syndicat national des expropriés Acconex, lequel a transmis leur



Ouvert en 2009, le dossier des expropriés d'Antargaz risque encore de durer. Photo G. B.

refus à l'EPF en novembre dernier. Selon la procédure, un juge des expropriations va donc devoir revenir pour valider définitivement ou non cette offre. «Autant dire que ça peut aller vite, quelques mois, comme ça peut trainer encore, ce qui est probable vu comme ce dossier traîne depuis le début. Pour dire, nous n'avons toujours pas reçu de réponse à ce refus, ni de convocation», soupire Xavier Magnant.

Un ultime baroud pour ces riverains qui, avant de voir disparaître un pan de leur vie, entendent jouer ainsi leur dernière carte avec l'espoir «qu'on reconnaisse enfin qu'avec cette offre, on ne retrouvera jamais aujourd'hui l'équivalent de notre bien actuel dans le secteur. Il serait quand même juste qu'on nous accorde ça, on ne demande pas la mer.»

G. B.

■ SAINT-BRICE

Les quilles de la rue de la Trâche resteront jusqu'en juin



Le maire Jean-Claude Tessendier était entouré des conseillers municipaux. Photo CL

Le dispositif expérimental constitué par des quilles en plastique jaune et blanc formant goulot d'étranglement en bas de la rue de La Trâche et destiné à freiner la vitesse des véhicules, assumera ce rôle provisoire jusqu'en juin 2016.

C'est ce que Jean-Claude Tessendier, le maire de Saint-Brice, a annoncé lors de ses vœux mercredi soir dans la salle des fêtes.

Il se peut qu'un dispositif «en dur» lui succède, après une concertation au sommet avec le maire de Châteaubernard, la commune concernée par le côté droit de la voie, en montant vers Cognac.

L'édile a évoqué devant André Pelletant, l'ex-maire de Saint-Brice et Robert Richard, l'ancien maire de Boutiers la dissolution du syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) «Val de Soloire», qui devait gérer le devenir de la construction qu'ils avaient mise sur pied d'une

salle des fêtes commune, voire plus si affinités. Le même Sivu aurait géré aussi le suivi des réservations du local commun et le calendrier des festivités organisées par l'une et l'autre commune.

Un projet que Jean-Claude Tessendier avait jugé «pharaonique».

L'ancienne salle des fêtes fait l'objet d'une étude d'aménagement qui sera affinée cette année. C'était l'ordre du jour d'une première réunion le 21 décembre dernier.

En vrac: aménagement de l'école maternelle; réfection de la toiture de la sacristie et chauffage de l'église; mise en sens unique de la rue du Four; plantation de haies au cimetière et poursuite de la procédure concernant les tombes en état d'abandon; réalisation de la première tranche de travaux du plan Pave d'accessibilité des bâtiments, installations et voiries communales.

Une visite pour découvrir la nouvelle vie des transfos

Le 17 janvier, «Cognac ville d'art et d'histoire» sort des sentiers battus pour faire découvrir la nouvelle vie de six transformateurs électriques.



Les partenaires de l'opération devant l'un des six transformateurs rhabillés par les graffeurs à Cognac.

Photo J. D.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

«La création contemporaine, c'est le patrimoine de demain», avance Vincent Bretagnolle, l'animateur du service Ville d'art et d'histoire. Cette visite est aussi là pour sortir de l'église et du château». Et les habitués risquent bien d'être dépaysés dimanche 17 janvier par «la seconde vie des transformateurs électriques». Une découverte en bus des six postes EDF de Cognac, rhabillés ces derniers mois par des jeunes d'associations avec le soutien de graffeurs chevronnés comme Mathieu Perrono. Ce dernier sera d'ailleurs présent pour cette visite gratuite de deux heures, «hors des sentiers battus», pour reprendre l'expression de Jean-Hubert Le-

lièvre, le conseiller départemental en charge du tourisme.

«Chaque transformateur a son histoire, certains mettent en scène les différentes étapes de la fabrication du cognac. Et nous voulons aussi démontrer que nous sommes attentifs à tout ce qui a rapport à l'image, pas seulement à Angoulême», précise l'élu.

«Charente Tourisme» a d'ailleurs cartographié de façon très précise sur son site internet une bonne centaine de postes redessinés à travers toute la Charente.

Cette rénovation des transfos EDF, entamée en 2008 à Angoulême, est aujourd'hui devenue monnaie courante. «Chacun y trouve son compte», résume Dominique Roger-Charreau, d'ERDF. Les villes propriétaires de l'ouvrage y voient un embellissement et cela permet à

de nombreux jeunes d'avoir une première expérience».

Et quand on lui demande si son fidèle public va suivre, Vincent Bretagnolle ne se fait guère de souci: «Ceux qui nous suivent sont curieux de tout. On n'a quasiment pas communiqué et un quart des 50 places du bus est déjà réservé.»

Du côté d'Angoulême, «Via Patrimoine» a déjà tenté quelques expériences de ce type et l'association recommencera début mars.

«Il faut tenter des choses, explique Lætitia Copin-Merlet, les passionnés de patrimoine ne veulent pas être enfermés dans des cases. Et si en plus on peut attirer un nouveau public, c'est parfait.»

«La seconde vie des transformateurs électriques», dimanche 17 janvier à 14h30. Départ de la place du Champ-de-foire à Cognac. Gratuit.

Jeunesse, réformes et travaux au menu les vœux du maire



Les enfants du personnel communal ont été gâtés.

Photo CL

Mardi, la cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu à la salle des fêtes de Cherves. Les enfants du personnel communal ont reçu leur cadeau de Noël après qu'Alain Riffaud, le premier édile, a rappelé les événements de l'an passé.

2016 débute par de profondes réformes des structures territoriales: fusion des régions, nouveau schéma départemental, schéma de mutualisations à l'échelle de l'actuelle communauté de communes (CDC). Tout ceci entraîne des bouleversements et peut engendrer des craintes légitimes parmi les 35 agents de la commune.

L'ouverture d'une quatrième classe à la maternelle est due à la dynamique positive du nombre d'enfants scolarisés. Cela devrait se poursuivre avec les lotissements qui vont se construire dès cette année.

La pérennité de l'accueil de loisirs du mercredi après-midi a permis de contractualiser avec la caisse d'allocations familiales (CAF) sur des objectifs quantitatifs et qualitatifs.

La crèche bénéficiera d'une extension permettant la création d'une cuisine pour se conformer aux préconisations de la CAF. Un patio sera créé à la médiathèque, il sera opérationnel au printemps. L'espace culturel et d'animations va demander du travail supplémentaire.

La réforme du système d'évaluation du personnel, avec la suppression de la notation et son remplacement par l'entretien individuel, permettra de mieux valoriser les compétences et les parcours.

Par ailleurs, devant les mutations qui s'annoncent, devant l'évolution des besoins et des métiers, le maire encourage les personnels à suivre des formations de professionnalisation.

La municipalité dévoile ses projets



Le maire Dominique Souchaud a évoqué le travail réalisé et les projets à venir. Photo CL.

Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice, a réuni la population lundi à l'occasion de la cérémonie des vœux.

L'élu a présenté les dernières recrues ou stagiaire en poste. Au titre des projets 2016, Dominique Souchaud a cité la rénovation des logements de l'école du canton Buhet et la mise en place d'un pylône de téléphonie mobile pour permettre le déménagement des antennes situées sur le château d'eau qui sera restauré pour un montant approximatif de 200.000 euros.

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) est toujours en cours, l'enquête publique a lieu

jusqu'au 9 février. Les pelouses calcaires seront entretenues en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Un projet de développement touristique est à l'étude avec les autorités de décision pour un éventuel circuit dans les carrières.

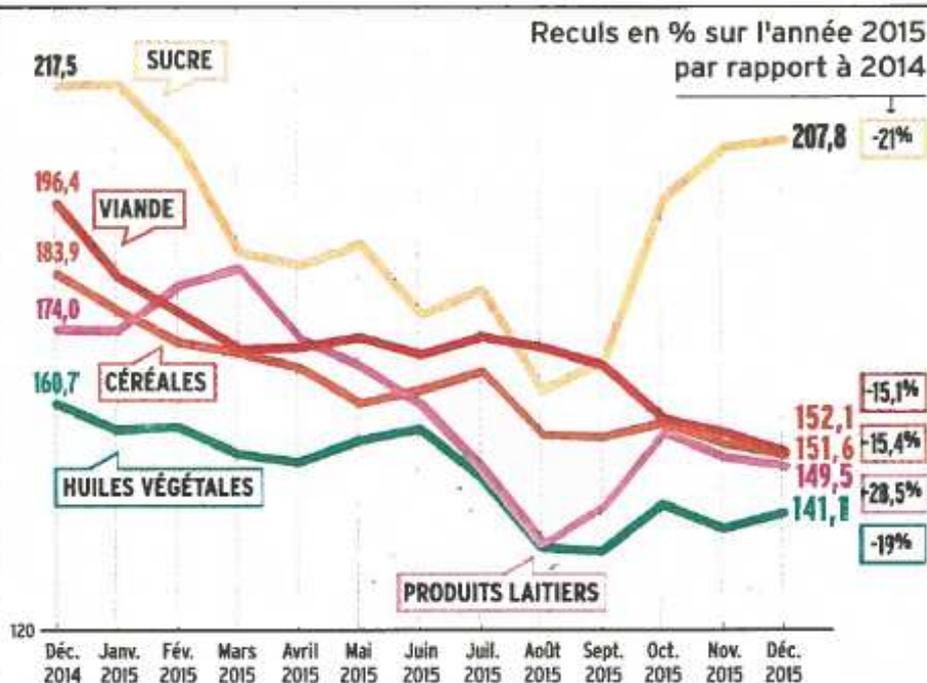
Au titre des sports, le club de foot qui progresse d'année en année doit être en conformité avec les règles de la Fédération, ainsi de nouveaux vestiaires doivent être installés.

Pour clore avant le verre de l'amitié, Dominique Souchaud fait part du rassemblement des «Saint-Sulpice» qui aura lieu à Saint-Sulpice-de-Royan les 23 et 24 avril.

■ AGRICULTURE

Les prix alimentaires mondiaux en baisse

Evolution des indices des prix des produits alimentaires



L'indice FAO des prix des produits alimentaires mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires. Il est établi à partir de la moyenne des indices de prix de cinq catégories de produits, pondérés en fonction de la part moyenne à l'exportation de chacune des catégories pour la période 2002-2004.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture INFOGRAPHIE CL